L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 12 MAI 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 65, rue de Champs.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 12 MAI.

AVIS.

Pai donné à M. ETIENNE DUVERGER, agent comptable du journal l'*Abeille*, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duverger est en conséquence dûment autorisé à payer toute réclamation, recevoir toute créance et acquitter tout, compte, tant en mon nom, soit pour le journal.

Nouvelle-Orléans, ler mai 1851.

G. F. WEISSE.

Nouvelles d'Europe.

La malle nous a transmis hier nos journaux d'Europe apportés par l'*America*. Nos dates de Paris sont du 17 avril et de Liverpool du 19. Nous n'avons pas aujourd'hui l'espace nécessaire pour commenter les événements qui forment l'histoire de la semaine européenne, et nous devons nous borner à les indiquer sommairement. Ils se résument ici en France, dans la formation d'un cabinet définitif, que nous avions annoncé par le dernier arrivage grace aux avis plus récents qui sont tenus à Londres par le télégraphe au moment où les steamers vont partir; 2o en Portugal, dans une insurrection qui a pour chef le duc de Saldanha et qui rappelle la dernière guerre civile, il s'agit tout simplement de renverser un ministère, le comte de Thomar; et 3o en Espagne, dans les manœuvres électorales de toutes sortes auxquelles a donné lieu la dissolution des Cortès. La question allemande n'a pas fait un pas; elle paraît ne devoir jamais se résoudre. On trouvera plus loin des détails intéressans que nous avons puisés dans nos limes.

AFFREUX ACCIDENT—Un affreux accident est arrivé samedi soir dans la famille de M. Ramos, au Bayou St-Jean. Ses enfans venaient de se mettre au lit et Mme Ramos se trouvait dans leur chambre à coucher. Une lampe renfermant ce qui s'appelle dans le commerce huile de *camphine*, fit tout à coup explosion et mit le feu à la moustiquaire du lit. Les pauvres enfans ont été horriblement brûlés. L'une d'elle nommée Blanche est morte quelques instans après et on ne conserve que peu d'espoir pour l'autre sœur. La troisième a les deux bras dans le plus triste état. Cette catastrophe qui vient de frapper une de nos familles les plus honorables a jeté une sorte d'épouvante à la Nouvelle-Orléans. Ce n'est pas la première fois que nous avons à enregistrer des accidens aussi graves provenant de la même cause. Il serait temps que dans les familles on s'abstint de se servir de la camphine. C'est un liquide extrêmement dangereux dont l'usage est interdit dans tous les établissemens publics. M. Ramos et sa famille sont plongés dans le plus profond désespoir. Si les sympathies de leurs amis et du public peuvent apporter quelque soulagement à leur douleur, ils seront consolés en voyant la part que chacun prend à leur affliction.

THÉATRE D'ORLÉANS—Voici le moment où les portes du théâtre d'Orléans seront ouvertes presque tous les soirs: l'opéra français et l'opéra italien alterneront. Après Mme Devrès, notre première forte chanteuse, viendra Mlle Parodi, la prima donna qui s'est fait récemment applaudir à New York et qui a donné ces jours derniers plusieurs concerts au théâtre St Charles.

Le bénéfice de Mme Devrès a lieu ce soir. Le opera dans *Anna Bolena*, un des plus magnifiques ouvrages de Donizetti. Il serait parfaitement ouvrer de faire un appel au public: presque toutes les places sont prises, et on sera sans doute forcé au bureau de location de refuser des billets. Il y aura salle comble. La soirée sera une des plus splendides de la saison. N'en dions pas de dire que l'on chantera un choeur d'Athalie mis en musique par M. Edmond Armant, dont on connaît le goût artistique, et qui, si nous en croyons les indiscrétions de ceux qui ont assisté aux répétitions, ne peut manquer d'être parfaitement accueilli.

Après demain, mercredi, *Norma*, interprétée par Mlle Parodi, Mlle Patti et M. Patti.

Jeudi, le bénéfice de MM. Gémibrel et Debrisay,—Gémibrel un des premiers talents qui nourre scène aît possédés; Debrisay, artiste consciencieux qui le public doit tenir compte des efforts qu'il a toujours faits pour lui plaire. Ils donnent *Robert-le-Diable* avec le ballet, &c. Les danseuses du théâtre des Variétés sont engagées.

TEXAS—Nos avis de Texas vont jusqu'au 3 courant. Le magnifique steamer *Wm Walker* est arrivé à Galveston le 1er, venant de Brazos St Iago. Le *Pampero* est attendu à Galveston le 2 pour le voyage entre Galveston et la Nouvelle-Orléans.

La population de Galveston est en ce moment de 4,157 ames.

BENEFICE DE M. LEATI—M. Leati prend son bénéfice ce soir au Théâtre des Variétés. Artiste plein de tact et de délicatesse, il mérite les encouragemens du public et nous espérons qu'ils ne lui seront pas faits.

JENNY LIND—La cantatrice suédoise est arrivée à Philadelphie le 2 de ce mois. La recette du premier concert est destinée aux pauvres. Jenny Lind se fera entendre au Musée Chinois qui appartient à M. Barnum.

FRANCE.

On lit dans l'*Evènement*:

"Il y a eu aujourd'hui conseil des ministres à l'Elysée.

"On se serait entendu pour la marche à suivre pour la révision.

"Le projet de révision sera présenté par un ministère de la réunion des 286, parent d'un des ministres, et tout dévoué à la politique élyséenne.

"Le gouvernement demanderait alors le renvoi de ce projet aux conseils généraux convoqués extraordinairement dans ce but pour la seconde quinzaine de juin.

"Ce plan de campagne a été, dit-on, approuvé par la majorité des membres du conseil, quoique deux d'entre eux aient laissé entrevoir des doutes et manifesté une certaine irrésolution."

Les informations du *Bulletin de Paris* ne sont pas tout à fait conformes. Cette feuille annonce la prochaine présentation d'un projet de loi tendant à autoriser une session extraordinaire et spéciale des conseils municipaux avant le 15 mai prochain. Les conseils seraient à répondre par oui ou par non, sans considérans, sans exposé des motifs, à cette question: "La Constitution doit-elle être révisée?"

LE NOUVEAU MINISTERE.

Le *Moniteur* a publié le 11 avril les décrets qui nomment MM Rouher, Baroche, Prosper de Chasseloup-Laubat, Fauchet, Buffet, Donfortin de Tourneffiers et Achille Fould à la place de MM. Brenier, Vaillant, Vaisse, Schneider, Giraud et de Germiny.

MM. Rouher et Magne conservent leur portefeuille. Le ministère parlementaire se trouve complété, ainsi que nous l'annoncions hier d'après la *Presse*, de MM:

ROUHER, justice;

BAROCHE, affaires étrangères;

RANDON, guerre;

DE CHASSELOUP-LAUBAT, marine;

LEON FAUCHER, intérieur;

MAGNE, travaux publics;

BUFFET, agriculture;

DOMBIDAU DE GROUSEILHES, instruction publique;

ACHILLE FOULD, finances.

INSURRECTION EN PORTUGAL.

On écrit de Lisbonne, le 9 avril:

"Nous sommes en pleine insurrection. Saldanha s'est rendu à Malva, dans le gouvernement, composé d'un régiment, s'est prêté aux ordres; les troupes qui occupaient St-Thomas se sont prononcées dans le même sens et ont marché vers Santarem. La garnison de Leiria a fait le même mouvement. Le gouvernement est à bout de jeu, la Reine paraît vouloir garder le comte de Thomar quoi qu'il puisse arriver. On veut pouvoir compter sur la garde municipale. On va exiger des troupes à Santarem. C'est le Roi qui en prendra le commandement.

"Les billets de banque sont tombés à 7 1/2 de perte et la panique est parfaite. L'opinion publique paraît assez hostile à la Reine qu'on accuse de l'homar lui-même, et je suis convaincu que si S. M. reste encore vingt-quatre heures dans son palais, elle se résoudra à ne plus vouloir accepter d'autres conditions que son abdication même."

—Une autre lettre de la même date porte:

"Les chambres ont été prorogées au 2 juin. Deux corps de cavalerie et un des régiments se sont rendus à Santarem, et quelques-uns à Thomar. Un détachement d'artillerie légère a pris la même direction. Le Roi est parti avec son état-major le 9 de Thomar pour prendre le commandement des troupes qui dépendent encore de lui. Il est impossible de dire comment l'affaire finira; mais on espère que l'influence de Saldanha aura plus de poids et mettra fin à la guerre civile. Le gouvernement a pris toutes les mesures pour la plus grande indifférence. Il désespérait que les insurgens vont

heure que l'insurrection va faire [illegible] pays. On croit que toutes les [illegible] vont être suspendues. Il [illegible] divers bruits au sujet de l'attitude des [illegible] d'Oporto, mais on ne sait rien [illegible]

—La lettre du Times de Londres fournit aussi quelques [illegible] intéressants et qui donnent un cachet [illegible] à cette insurrection, où les gens de [illegible] jouent les premiers rôles:

"L'insurrection a éclaté le 8. La Reine, le comte Thomar, et les autres ministres se s'en sont pas [illegible] à l'opéra. L'insurrection était à prévoir depuis longtemps. On compte que toute la garnison de Lisbonne passera à Saldanha. Le duc de Terceira, qui est chargé du commandement des troupes royales, était [illegible] au théâtre le 8 au soir, dans la loge de la Reine, avec don Carlos, commandant de la garde municipale, et son frère le marquis de Fronteira. L'affaire peut se terminer sans effusion de sang, si la Reine consent à céder. Si non, on aura toutes les horreurs de la guerre civile, dit le correspondant du *Times*.

"Le comte Das Antas et tous les membres de la junte d'Oporto de 1847, qu'on dit devoir appuyer le mouvement, sont encore à Lisbonne et se montrent au spectacle la veille.

Mais nous ont envoyé l'ordre à leurs partisans de se rallier autour de Saldanha.

"Si la Reine et le comte acceptaient la nouvelle froidement, le duc de Saldanha partirait tout aussi indifférent la veille et présidait tranquillement un meeting d'actionnaires de chemin de fer. Il alla ensuite dîner chez lui et partit comme d'habitude pour sa maison de campagne de Cintra, où l'on sut bientôt que six de ses aides-de-camp l'avaient rejoint."

—Voici, suivant la même correspondance, les causes qui ont déterminé l'insurrection:

"Le peuple a toujours été disposé à renverser le comte de Thomar. Il ne s'est arrêté que par crainte de l'intervention de l'Espagne et par confiance dans l'opinion du duc de Saldanha. La face des choses a changé du tout au tout depuis dix jours. M. Alcala Galiano, le nouveau ministre d'Espagne, a donné à Saldanha l'assurance de la neutralité de l'Espagne, en cas d'insurrection. Le comte de Thomar s'est en même temps brouillé avec le nonce du Pape, en appelant à la Chambre des Pairs l'ex-archevêque de Goa et l'évêque de Castello Branco, dont le Pape a refusé de confirmer l'élection! En outre, le ministre français est en lutte ouverte avec le comte de Thomar, et le dernier paquebot a apporté la nouvelle que lord Palmerston a informé le chargé d'affaires du Portugal, que le successeur de sir H. Seymour, à Lisbonne, serait sir William Parker, avec sa flotte, si le gouvernement portugais ne se hâtait pas de mettre fin au règlement des prétentions de l'Angleterre. Ce n'était là qu'une menace, car lord Palmerston donnait en même temps l'ordre à sir William Parker de rester à Malte, mais le chargé d'affaires prit la chose au sérieux et se plaignit vivement à la Reine des procédés de lord Palmerston. Toutes ces circonstances ont fait le mouvement dont l'heure est venue, et choisie, en ce que le comte de Thomar venait de déférer à la Chambre des Pairs une loi électorale très-libérale, après le vote de laquelle des élections nouvelles eussent réalisé parfaitement la victoire de l'opposition. Ce qui aggrave la situation du comte de Thomar, c'est sa situation vis-à-vis de la banque qui, brouillée avec lui, avance des fonds au duc de Saldanha et à l'insurrection.

SUISSE.

Le département de justice et police, de Genève, vient de publier l'avis suivant:

"Le département de justice et police rappelle à tout citoyen de Genève que, sous peine d'amende, il est interdit de loger des étrangers sans en faire la déclaration au bureau des étrangers, qui délivrera des permis de séjour à ceux dont les papiers sont en règle.

"A cette occasion, le département rappelle aussi de nouveau que les réfugiés français ne peuvent séjourner à Genève, et qu'ils doivent se rendre à l'intérieur de la Suisse; les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais leur sont interdits comme Genève; ceux qui se trouveraient dans le canton à l'insu des autorités, et qui ne pourraient pas se rendre dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, pourraient obtenir des passeports pour l'Angleterre, qui leur seront délivrés par le conseil fédéral.

"Les réfugiés français expulsés de la Suisse qui viendraient à Genève pour se soustraire à l'ordre d'expulsion qui leur a été donné, sont prévenus que, s'ils sont découverts, ils seront arrêtés et conduits à Berne, pour être mis à la disposition du conseil fédéral."

ALLEMAGNE.

On lit dans un des principaux journaux de Paris:

"Une nouvelle très grave nous arrive de Vienne, par le télégraphe, à la date du 17 avril.

"On nous annonce que l'entrée de tous les Etats de la monarchie autrichienne dans la Confédération germanique peut être considérée comme un fait accompli.

"Une note dans ce sens aurait déjà été envoyée aux gouvernemens de France et d'Angleterre.

"La même nouvelle nous arrive de Francfort.

"Cette nouvelle, dit le *Siècle*, ne mérite, ce nous semble, aucune confiance. Nous savons bien que par ce mot d'Autriche on veut, elle échappe aux démenti que lui apporte le courrier d'aujourd'hui. Cependant ce démentis ont leur valeur. Nous citerons entre autres ce qui dit la *Gazette de Cologne*:

L'Autriche connaît au retour de la diète germanique; elle veut seulement négocier sur les détails. Il n'y serait pas question, pour le moment, de l'entrée de toute l'Autriche dans la confédération,—de l'entrée, qui est à France, tout comme particulier, et M. de Talleyrand, ministre de France, ont déclaré verbalement, il y a huit jours, au président de la diète, qu'ils étaient autorisés à déclarer que jamais aucune fois que l'Autriche ferait la moindre démarche pour préparer son entrée dans la confédération. Mais ces choses n'en viendront pas là, car immédiatement après l'ouverture de la diète, ces ministres remettront leurs lettres de créance."

On lit, il est vrai, dans la *Feuille constitutionnelle* les lignes suivantes:

"La protestation anglo-française, contre l'entrée de l'Autriche dans la confédération germanique avec tous ses Etats, paraît avoir appelé l'attention du cabinet russe. Avant-hier, un courrier est arrivé de Pétersbourg apporté des dépêches concernant cette affaire. Immédiatement après son arrivée, une conférence a eu lieu entre le président du conseil et M. de Meyerdorf. La Russie ne paraît pas s'opposer à l'entrée de l'Autriche dans la confédération; mais elle pense qu'il faut avoir égard *aux circonstances actuelles*. Quoiqu'il en soit, le cabinet de Vienne persiste dans sa résolution et ne se laissera pas influencer *par les circonstances*."

Ces derniers mots, continue le même journal, sont une pure vanterie. L'Autriche, qui était perdue en 1848 et 1849, qui a dû son salut à la témérité de Charles-Albert, et en Hongrie sans l'intervention russe et la trahison de Gorgey, l'Autriche n'est pas de taille à se passer de l'assentiment du czar et à tomper en vinaire à la France et à l'Angleterre. D'ailleurs, il ne serait pas que l'Autriche veuille entrer dans la confédération germanique avec ses Etats non-allemands, que la question soit décidée. Aux termes de l'acte fédéral, toute modification constitutionnelle,—et jamais on n'en aurait proposé de plus grave,—doit être discutée et votée dans la diète, où toute autre question sûre ne peut être adoptée ou rapportée qu'à l'unanimité des voix. Or, la question de l'admission de l'Autriche avec tous ses Etats n'a pas été soumise à un vote dans une réunion plénière quelconque des conférences de Dresde, et la diète de Francfort n'a pas encore repris ses travaux. Par qui donc la question aurait-elle été mise en cet état que l'on puisse la considérer comme résolue?

Nous l'avons déjà dit, il convient de le répéter, l'Autriche est dans une position désespérée. Son armée est aguerrie, mais pour la victoire de Novare, elle compte ringt défaites en Lombardie, et n'a pas en elle-même toute la confiance qu'on lui suppose. Les finances sont en désarroi, les populations indignées et disposées à l'insurrection sont plus d'ennemie qu'en 1848. Dans une guerre de rivalité contre la Prusse, il n'y aurait ni hésitation ni défection à craindre de la part des soldats. Mais dans une guerre de principe contre la France et l'Angleterre, guerre qui remuerait toutes les passions populaires, l'Autriche aurait bientôt assez à faire chez elle pour n'avoir pas beaucoup le moyen de s'occuper de l'ennemi extérieur. Les réactionnaires supposent que le gouvernement autrichien est à la tête d'un grand peuple; il est tout simplement à la tête d'une armée dont les convictions dans la justice de la cause qu'elle défend ne sont rien moins qu'absolues.

Ajoutez à cette considération décisive que toutes les défenses de l'Autriche étant dressées contre une agression continentale, en cas d'éléments, en Italie du moins, seraient toutes prises à revers par des flottes portant des troupes de débarquement. L'Autriche est vaniteuse, mais elle n'est pas insensée. Ne pouvant aller à son but,—la domination sur l'Italie et l'Allemagne entières,—elle parle, elle menace pour abuser les autres sur son impuissance. Parfois même elle aborde la pensée de se mettre en péril de mort violente, afin d'effrayer l'Angleterre sur la destruction de l'équilibre européen. Mais comme la fin du despotisme autrichien ne serait évidemment pas la fin de l'Autriche, et qu'un empire bien organisé dans le centre de l'Europe y pèsera d'un poids plus juste et plus sûr que l'empire actuel, le gouvernement impérial renoncera à sa pensée de suicide. Ne voulant pas conquérir, et ne pouvant plus rester, il essayera le jeu pour ne pas rompre avec l'habitude militaire.

Tant que nous ne verrons les de nouvelles Londres et Paris, nous croirons à la France d'être sur ses gardes, mais [illegible] de croire, autant que cela est possible dans choses humaines, sur la maintien de la paix générale, mortelle à tous les despotismes.

PRUSSE—Voici la dépêche que M. de Manteuffel a adressée aux Etats alliés de la Prusse pour les inviter à envoyer des ministres à la diète germanique:

"Comme la clôture des conférences de Dresde et l'établissement de la nouvelle Confédération prolongent plus qu'on ne l'avait pensé, [illegible] et, d'autre part, [illegible] la nécessité d'y [illegible] la [illegible] de la [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]